



Master Science politique

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029398

HAL Id: hceres-02029398

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029398>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formation Philosophie

Champ de formation Science politique

Champ de formation Sciences sociales

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valéry Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

En ce qui concerne les masters, l'évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

PRÉSENTATION

Le présent rapport regroupe trois champs de formation, respectivement intitulés : *Philosophie*, *Science politique* et *Sciences sociales*.

Le champ *Philosophie* comporte :

- Une licence *Philosophie* (avec la possibilité d'obtenir un certificat de sociologie).
- Cinq doubles licences : *Philosophie-Lettres* (avec l'Université Paris 3) ; *Philosophie-Droit* ; *Philosophie - Science politique* ; et, depuis 2017, *Philosophie-Économie* ; *Philosophie-Histoire*.
- Un master *Philosophie* avec six parcours : *Histoire de la philosophie* ; *Philosophie et société* ; *Philosophie contemporaine* ; *Philosophie et histoire de l'art* ; *Logique et philosophie des sciences - LoPhiSC* ; *Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale* - parcours limité à une seconde année de master.
- Un master *Humanités numériques*, porté conjointement avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : « MEDAS » (Méga-données et Analyses sociales).

Le champ *Science politique* compte :

- Une licence *Science politique*.
- Quatre doubles-licences : *Science politique-Histoire* ; *Science politique-Philosophie* ; *Science politique-Droit* ; *Science politique-Économie*.
- Un master *Science politique* avec huit parcours : *Affaires publiques* ; *Affaires publiques européennes*, en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Administration - ENA ; *Affaires publiques internationales*, en partenariat avec l'*American University of Paris* - AUP ; *Développement et aide humanitaire* ; *Communication politique et institutionnelle* ; *Relations internationales* ; *Etudes africaines* ; *Sociologie et institutions du politique*.
- Un master *Journalisme* (en partenariat avec le Centre de Formation des Journalistes - CFJ).

Le champ *Sciences sociales* propose une licence *Sciences sociales* qui comporte, à partir de la troisième année, deux parcours *Socio-anthropologie* et *Démographie*.

Ces champs s'appuient, outre sur les deux écoles doctorales de philosophie et de science politique, sur sept centres de recherches : Centre d'Etude des Techniques des CONnaissances et des PRAtiques (CETCOPRA ; équipe d'accueil (EA) 2483) ; Centre de recherche sur l'Histoire des Systèmes de Pensée Moderne (CHSPM ; EA 1451) ; GRAMATA (Groupe de Recherche Antiquité, Moyen-Age, Transmission Arabe - Unité Mixte de Recherche UMR 7219) ; Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST ; UMR 8590) ; Centre de Philosophie Contemporaine de la Sorbonne (UMR 8103 Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne ; Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, UMR 8209) ; Centre de recherche de l'Institut de démographie de Paris 1 (CRIDUP - EA 134).

AVIS GLOBAL

Les champs de formation (*Philosophie*, *Science politique*, *Sciences sociales*) témoignent d'une forte ouverture à la pluridisciplinarité et à la transdisciplinarité qui structurent chaque champ et leurs relations, fondée par ailleurs sur la qualité du tissu universitaire du site dans lequel s'inscrit l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et celle des centres de recherches auxquels les formations sont adossées. Cette pluridisciplinarité, revendiquée à juste titre par l'université, est très bien prise en compte dans le pilotage des licences. Elle facilite indéniablement, par des mutualisations et par des rapprochements disciplinaires (internes à l'université voire externes dans des collaborations de site), passerelles et réorientations des étudiants. La forte attractivité des

formations et leur visibilité, sur les plans national et international, prouvent le bien-fondé de cette stratégie. Il faut souligner que l'évaluation des masters n'a pas été facilitée par des dossiers réduits à des fiches faisant état de la simple « Architecture offre de formation » (AOF) exigée pour l'accréditation des formations auprès du ministère.

La visibilité, l'attractivité et la qualité des formations ne peut que faire regretter la faiblesse des liens (ou de leur affichage) avec les mondes socio-économique et culturel et le manque de formalisation avec des réseaux internationaux pourtant nombreux. Par ailleurs, le pilotage des licences (à défaut d'informations pour les masters) gagnerait à distinguer les rôles respectifs des conseils de perfectionnement (évaluation et prospective) et des organes directeurs (conseils d'unité de formation et de recherche : UFR) pour la philosophie et la science politique, conseil sans doute trop dichotomique pour les sciences sociales). En outre le suivi des étudiants après une licence ne permet pas une appréhension de leur insertion professionnelle ni de leur poursuite d'études.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les champs de formation assument le caractère généraliste et disciplinaire des licences : les diplômes sont conçus de manière à assumer la double tâche de donner un socle commun de connaissances aux étudiants et de préparer ces derniers à une poursuite d'études dans un master de la discipline (cette préoccupation se traduit par l'adossement à une école doctorale et une formation de master) ou bien dans une discipline connexe (par exemple, dans une discipline de sciences humaines et sociales après une licence de science politique ou dans une discipline qui fait l'objet d'une double licence en philosophie et en science politique). Les formations de licences se placent également déjà dans une perspective de préparation des concours de recrutement du secondaire (licence *Philosophie*) ou des concours de recrutement des fonctionnaires de catégorie A (licence *Philosophie*, licence *Sciences sociales*). De fait, ce caractère généraliste conduit à évoquer plutôt de larges secteurs d'activité possibles après une poursuite d'étude que des métiers précis.

Il faut saluer l'ouverture de ces formations qui prennent appui sur la diversité de l'offre de l'université. Tout en conservant une dominante disciplinaire, elles répondent ainsi à des exigences de pluri- ou de transdisciplinarité. Dans certains cas, des doubles-licences sont proposées (*Philosophie ; Science politique*) ou bien encore des mutualisations sont mises en place avec des matières connexes à la discipline principale. On peut considérer que, de ce point de vue, un équilibre global est atteint entre un souci manifeste de tirer parti de la diversité des formations existantes et un souci de préserver les spécificités disciplinaires.

Une spécialisation est ensuite affirmée en master. En master *Science politique*, dont les étudiants viennent d'horizons différents, celle-ci passe par une mise à niveau en première année de master (M1) (jusqu'à la rentrée 2017, la licence de science politique ne concernait elle-même qu'une troisième année « suspendue »). La transdisciplinarité est conservée pour certains parcours dans un équilibre intéressant avec la discipline principale, sans négliger une attention à la professionnalisation. Celle-ci reste évidemment plus marquée, au moins du point de vue des objectifs, si ce n'est des résultats, dans le master *Journalisme* et le master *Humanités numériques*, relevant plus directement d'une insertion professionnelle que les autres disciplines (sciences sociales, science politique, philosophie). Ces disciplines privilégient généralement soit, la préparation aux concours (agrégation pour la philosophie, Ecole Nationale d'Administration (ENA) ou journalisme pour la science politique) soit, l'acquisition des méthodes de la recherche en vue d'une poursuite en doctorat.

La délocalisation de la licence *Philosophie* à Galatasaray n'est pas suffisamment étayée pour donner lieu à une évaluation précise de ses objectifs.

Les formations de licence occupent une place importante dans l'environnement académique local et national, en particulier les licences de science politique (dont on note le fort soutien de la part de l'université) et de philosophie. Ces deux licences connaissent une forte attractivité, renforcée par l'existence de doubles licences. La licence « sèche » de science politique est l'une des rares licences de ce type en France aujourd'hui.

Les trois champs poursuivent une logique d'excellence et de dialogue interdisciplinaire, qui permet aussi des liens avec d'autres institutions universitaires (Paris 3 pour la double licence *Philosophie-Lettres*, Paris-Sorbonne pour un parcours du master *Philosophie*, le CNAM pour le master *Humanités numériques*, le CFJ ou l'ENA pour la science politique), même si cela reste limité au vu de la richesse du site.

Les différentes formations proposées sont adossées à de nombreux laboratoires de recherche d'excellence, reconnus dans leur discipline respective (Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques ;

Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne ; Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne ; Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques ; équipe GRAMATA ; équipe SPHERE (Sciences, Philosophie, Histoire), pour la philosophie ; Centre de recherche en science politique (CESSP) en science politique ; Institut du monde africain). Il faut toutefois noter qu'on ne dispose d'aucune information précise concernant la manière dont les liens recherche-enseignements sont réalisés ni sur l'implication des chercheurs dans les enseignements, par-delà le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à ces laboratoires.

Même si elles assument un aspect souvent généraliste, les formations en revanche ne signalent pas de véritables liens structurants avec le monde socio-économique et culturel, ou de manière trop allusive (master *Humanités numériques* en particulier) pour que l'on prenne la véritable mesure de la fécondité des partenariats évoqués. Le master *Journalisme*, ainsi que le parcours professionnel ETHIRES (Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale) du master *Philosophie*, constituent d'heureuses exceptions en faisant état de collaborations pertinentes (du point de vue du pilotage, des interventions de professionnels dans les formations et aussi des stages effectués chez les partenaires).

Une cinquantaine d'accords Erasmus+ et des accords bilatéraux permettent des mobilités étudiantes pendant le cursus (troisième année de licence (L3) ou M1). Trop peu d'informations détaillées sont fournies tant sur la mobilité étudiante que sur la mobilité enseignante. Il faut cependant souligner que ces liens avec l'étranger ont permis au champ *Philosophie* de proposer une délocalisation de la formation à Galatasaray et un double diplôme de master à Sienne, tandis que le champ *Science politique* offre deux doubles-diplômes à Fès et au Caire.

On relève le travail accompli de structuration et d'organisation (intra- et inter-champs), avec un nombre limité de mentions, par rapport à la nomenclature disponible. L'accent est mis sur les parcours diversifiés, avec au besoin des options qui favorisent les passerelles et réorientations, à commencer bien évidemment par le niveau « licence ». Celui-ci vise de manière progressive une formation complète en s'attachant aux grands domaines de spécialité qui peuvent s'enrichir avec l'enseignement de matières complémentaires. Les étudiants peuvent choisir entre différents parcours : un cursus à dominante disciplinaire ; des parcours avec « mineures » ; un cursus bidisciplinaire (avec doubles licences). La spécialisation s'accroît logiquement au niveau master, avec un tronc commun plus important en M1 et une mobilité internationale encouragée en seconde année de master (M2).

L'enseignement des langues s'appuie sur le service général des langues de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui propose un large choix entre 11 langues vivantes et 3 langues anciennes. Trop peu d'enseignements en langue étrangère (limités à l'anglais) sont proposés. L'ouverture à l'international repose sur de nombreux accords d'échanges Erasmus conclus avec des universités européennes (jusqu'à 52), des accords hors Erasmus (près de 30 au total, principalement avec la Chine, le Japon, les États Unis, le Canada, le Brésil). Ces accords prennent aussi la forme d'une licence délocalisée (Galatasaray en philosophie), d'un double master (Sienne pour la philosophie), et de programmes d'échanges internationaux (Québec, réseau nord-américain, Moscou, Saint Pétersbourg), à ce titre les champs *Philosophie* et *Science politique* apparaissent les plus dynamiques. Devant cette ouverture à l'international, on ne peut que regretter l'absence d'informations chiffrées sur les mobilités effectives étudiantes et enseignantes.

L'offre de master est articulée aux écoles doctorales, avec adossement à des centres de recherche, UMR, EA, et rattachement aux laboratoires pour les parcours doctoraux, post-master. Dès le niveau « licence », les étudiants sont informés des événements scientifiques organisés dans les laboratoires et des programmes de conférences dites « d'ouverture ».

Si on relève la possibilité de formation à l'informatique, dispensée notamment par la Bibliothèque universitaire ainsi que le certificat C2i (certificat informatique et internet) et l'environnement numérique de travail en libre accès, l'utilisation du numérique pour les formations à distance ne fait pas l'objet d'un argumentaire spécifique. Au-delà, la question des pédagogies innovantes (en présentiel et hors présentiel) n'est pas abordée. Les formations disposent d'une plateforme internet et certains cours sont accompagnés d'un enseignement pédagogique interactif, dont les modalités de fonctionnement ne sont toutefois pas explicitées dans les dossiers.

Le monde professionnel est traité de façon trop allusive : les partenariats professionnels sont inégalement mis en valeur ; les profils des intervenants professionnels ne sont pas précisés. En outre, on ne relève pas de dispositifs particuliers favorisant l'insertion professionnelle, en dehors du dispositif de préprofessionnalisation et de stage en lien avec les services de l'Université (service commun universitaire d'information et d'orientation). Les possibilités de formation en alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage) ne se détachent pas comme point structurant de l'organisation et de sa plasticité, et les dispositifs de facilitation (validation des acquis de l'expérience ou autres) ne ressortent pas non plus.

Les dossiers de masters n'apportent que peu de précisions quant aux modalités pratiques du pilotage de ces formations : seules apparaissent les listes des intervenants dans les équipes pédagogiques et, pour certaines mentions, l'existence d'un conseil de perfectionnement, sans plus de précisions. Ni le master *Philosophie*, ni fait encore plus étrange, le master *Humanités numériques*, ne mentionnent un tel conseil. Les dossiers de licence donnent davantage de détails et laissent apparaître une organisation plus ou moins complexe. La licence *Sciences sociales*, indique seulement la présence d'un conseil de perfectionnement qui semble assurer l'unité d'un pilotage qui sans lui serait bicéphale. Cette licence est codirigée par un enseignant-chercheur de sociologie et un enseignant-chercheur de l'Institut de Démographie, qui chacun s'appuie sur les « conseils » de sa propre institution : « conseils pédagogiques » de part et d'autre, pour la sociologie le conseil de département de sociologie, et pour la démographie le conseil d'administration de l'Institut de Démographie.

En philosophie et en science politique, le conseil d'UFR semble la clef de voûte de des formations de ces domaines et si l'on peut louer la multiplicité des interlocuteurs (direction de la licence, double direction des doubles-licences par des enseignants-chercheurs de chacune des disciplines mises en jeu ; en philosophie, direction des matières enseignées ; en science politique, responsables pédagogiques des premières années de licence (L1), des deuxième années de licence (L2), délégué aux relations internationales, délégués aux relations avec les entreprises), le circuit effectif de décision peut échapper. De même, pour l'ensemble des formations, la notion de conseil de perfectionnement ne semble pas toujours parfaitement appréhender. S'il semble davantage porté sur l'évaluation interne, on ne distingue pas toujours, en science politique, en quoi il ne double pas le conseil d'UFR, et les attributions de l'un (présidé par une personnalité extérieure) et de l'autre (présidé par le directeur de l'UFR) ne sont pas plus explicitées. En philosophie, le conseil de perfectionnement semble ramené au statut d'organe du conseil d'UFR (l'ancienne commission pédagogique, composée de membres du conseil d'UFR). Dans tous les cas, on peut souligner le fait que ces conseils d'UFR au moins comportent des personnalités extérieures et des représentants étudiants.

Les équipes pédagogiques sont en cohérence avec les finalités des formations proposées dans l'esprit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne dont l'offre en matière de savoirs s'est constituée par l'association des sciences humaines et sociales avec le droit, l'économie, les mathématiques appliquées et la gestion. On note la présence de professionnels dans les formations qui les nécessitent (master *Journalisme*, master *Humanités numériques*, parcours professionnel ETHIRES en master *Philosophie*).

Les étudiants sont appelés à évaluer de façon anonyme les formations. L'évaluation des formations de l'UFR par les étudiants est considérée comme précieuse. Elle peut aboutir à des modifications de maquettes, et/ou conduire à la réorganisation de la scolarité et des procédures d'accompagnement des étudiants.

L'acquisition de connaissances repose classiquement sur le contrôle continu (écrit et/ou oral) et l'examen final (écrit) en fin de semestre. Pour les matières mutualisées, les modalités de contrôle des connaissances sont laissées à l'initiative des UFR partenaires selon les modalités ayant cours au sein de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les étudiants peuvent en général demander leur réorientation à l'issue de chaque semestre des deux premières années de licence. Des dispositifs d'aide à la réussite existent pour augmenter le taux de réussite, mais leur forme et leur organisation ne sont pas précisées.

Les données des dossiers fournis pour les masters ne sont pas suffisantes pour une évaluation correcte de cet item.

Pour ce qui concerne les licences (*Philosophie*, *Science politique* et *Sciences sociales*), les dossiers s'appuient essentiellement sur les statistiques du logiciel APOGEE (application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) pour ce qui est du suivi des étudiants en cours de cursus et sur les données fournies par l'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante qui réalise une enquête auprès des étudiants de L1 quelques semaines après la rentrée et une seconde auprès des étudiants de L3 qui porte sur les conditions d'études. Cependant, les données relatives à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle des diplômés ne concernent manifestement que les étudiants de M2 (deux ans après leur cursus) et ceux de licence professionnelle. Il serait bienvenu que ces enquêtes fassent au moins état de la poursuite d'études, si ce n'est de l'insertion professionnelle, après toute licence, sans réserver cette enquête aux seules licences professionnelles ou aux M2. C'est là un point sur lequel les dossiers ne sont pas assez précis ou sont incomplets (à part en licence *Science politique*, où, sur la période 2012-2016, 68 % des diplômés se tournent vers un master ; ce qui laisse les choix de 32 % d'entre eux non explicités).

Bien souvent, et même si les dossiers assurent tenir compte de ces statistiques dans le pilotage des formations, seules des données brutes sont communiquées, sans véritable commentaires sur l'usage effectif de celles-ci.

De manière générale, les données révèlent une hausse soit des effectifs globaux (hausse en L1 que suit une hausse en L3) soit des candidatures (dans les doubles-licences en philosophie et en science politique, très

attractives mais sélectives). Les taux de réussite aux examens sont généralement conformes à la norme de ce type de formation : pour le passage de la L1 à la L2 : 46 % en philosophie entre la L1 et la L2, 50 % en sciences sociales. De tels chiffres devraient donner lieu à des réflexions sur les dispositifs de réussite mis en place. En L3, les taux de réussite atteignent 90 % en moyenne en licence *Science politique*, et 72 % en licence *Sciences sociales*.

POINTS D'ATTENTION

Deux formations ont retenu l'attention du comité :

- Le master *Humanités numériques*, pour trois raisons. Le comité s'est d'abord interrogé sur la dénomination retenue pour ce master, qui ne correspond pas aux attendus classiques de la mention *Humanités numériques*. Ensuite, le statut et la fonction des enseignements de sciences humaines et sociales lui ont paru trop floues, *a fortiori* dans le champ *Philosophie*, qui ne mentionne qu'allusivement cette formation. Enfin, le comité s'est interrogé sur le vivier d'étudiants accueillis par ce master (étudiants du CNAM ?).
- Le master *Journalisme*, pour également trois raisons : une ambiguïté dans la fiche AOF laisse craindre que la délivrance du grade de master de science politique ne repose que sur un volume horaire très réduit d'enseignements de science politique. Le comité s'est par ailleurs étonné de l'attribution d'ECTS (*european credit transfer system*) par l'Université Paris 1Panthéon-Sorbonne pour des enseignements du CFJ. Cette fiche AOF, enfin, montre une corrélation absolue entre diplômés du CFJ et diplômés du master : le comité s'est interrogé sur l'accès des étudiants de Paris 1 dans ce master (existe-t-il par exemple une convention de partenariat entre l'Université et le CFJ ?).

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

Champ Philosophie

- Licence Philosophie
- Master Humanités numériques
- Master Philosophie

Champ Science politique

- Licence Science politique
- Master Journalisme
- Master Science politique

Champ Sciences sociales

- Licence Sciences sociales

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation en philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a la spécificité de proposer, outre les parcours en philosophie et sociologie, des doubles licences. Dans la licence (L1) *Philosophie*, il existe deux parcours en première année de licence (L1) (*Propédeutique* et *Sociologie*) et trois parcours en deuxième année de licence (L2) (*Humanités, Logique et culture scientifique, Sociologie*). Les doubles licences sont les suivantes : *Philosophie-Lettres* (en collaboration avec l'Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle qui assure les cours de littérature), *Philosophie-Droit*, *Philosophie-Science Politique* et (depuis la rentrée 2017-2018) *Philosophie-Histoire* et *Philosophie-Économie*.

Après avoir validé les trois années du cycle licence, les étudiants peuvent poursuivre au niveau master ou (en fonction du parcours choisi) envisager une insertion professionnelle dans les métiers de la culture, de l'édition, du tourisme, du conseil aux entreprises, du social ou préparer, avec un complément de formation, les concours de la fonction publique. Les étudiants qui ont suivi une double licence obtiennent deux diplômes de licence : un en philosophie et l'autre dans la discipline miroir.

ANALYSE

Finalité

La licence se propose de fournir aux étudiants un socle de compétences solides en philosophie. Le système des parcours proposés ainsi que les doubles licences permettent l'ouverture sur d'autres domaines. Dans les doubles licences, cette ouverture se traduit par l'obtention d'un double diplôme (Lettres, Droit, Science Politique, Économie). Plusieurs passerelles sont possibles, ce qui permet une réorientation des étudiants : à la fin de la L1, réorientation vers une autre licence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou en direction d'un BTS (Brevet de technicien supérieur), DUT (Diplôme universitaire de technologie), etc. ; en fin de L2, poursuite des études dans une autre licence générale ou professionnelle ; à l'issue de la troisième année de licence (L3) (en fonction du parcours en philosophie ou de la double licence choisis), la poursuite d'études en cycle master peut s'effectuer dans le domaine de la philosophie mais aussi dans de nombreuses disciplines (droit, science politique, sociologie, communication, etc.). D'autres débouchés sont possibles (concours de la fonction publique, concours de l'enseignement après une poursuite en master, métiers du social, de la culture, de l'édition etc.). La transversalité et l'ouverture de cette licence (et notamment des doubles licences) peuvent assurer aux diplômés un large éventail de choix. La délocalisation de la licence *Philosophie* à Galatasaray n'est pas suffisamment étayée pour donner lieu à une évaluation précise de ses objectifs.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Philosophie* fait partie de l'offre de formation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, structure importante au niveau national dans l'enseignement de la discipline. D'autres établissements en région Île-de-France proposent également une offre de formation en philosophie et on soulignera l'attractivité des doubles licences qui sont des parcours sélectifs. Elle entretient un partenariat avec l'Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle dans le cadre de la double licence *Philosophie-Lettres* (l'Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle prend en charge l'enseignement des lettres). La carte choisie pour le positionnement dans l'environnement semble être l'ouverture des doubles licences, même si le dossier ne se positionne pas sur la place parisienne où on trouve pourtant d'autres licences de philosophie et d'autres formations complètes.

La formation a signé des conventions avec des classes préparatoires aux grandes écoles d'Île-de-France.

En ce qui concerne la recherche, l'UFR comprend une École doctorale et est rattachées à plusieurs laboratoires de recherche (UMR-Unités Mixtes de Recherche et EA-Équipes d'accueil). Néanmoins, on ne dispose d'aucune information précise concernant l'adossment à la recherche de la formation et ses modalités concrètes, sinon que les enseignants assurent ce lien par leur implication dans la recherche – ce qui n'est qu'une obligation statutaire.

L'articulation avec les partenaires socio-économiques et culturels n'est jamais évoquée.

Depuis 2012, la formation a mis en place une convention bilatérale avec l'Université de Galatasaray à Istanbul, ce qui permet aux étudiants de cette université d'obtenir le diplôme de licence *Philosophie* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et qui donne lieu à des échanges réguliers entre les enseignants des deux universités. Un double diplôme a été également mis en place avec l'Université de Sienne, en Italie.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont organisés chaque année selon trois catégories : enseignement fondamental, enseignement complémentaire et méthodologie. L'unité d'enseignement fondamental constitue le tronc commun de tous les parcours de la licence *Philosophie* ainsi que de toutes les doubles licences : elle comprend des enseignements de philosophie générale, histoire de la philosophie, philosophie morale et politique, épistémologie et/ou esthétique, qui fournissent les connaissances de base nécessaires à un parcours d'études philosophiques. L'enseignement de certaines matières est ensuite approfondi en fonction du parcours choisi par les étudiants : suite à une première année commune dite propédeutique, auquel s'ajoute un parcours *Sociologie*, les étudiants peuvent choisir en deuxième année entre les parcours *Humanités*, *Logique et culture scientifique* et *Sociologie*. L'unité d'enseignement de méthodologie est commune à tous les parcours et à toutes les doubles licences. Elle inclut un enseignement de méthodologie, du tutorat, une langue vivante et une matière supplémentaire en fonction des parcours. L'unité d'enseignement complémentaire réunit les matières spécifiques à chacun des parcours ou à chacune des doubles licences. Les nombreux parcours et options proposés peuvent faciliter les passerelles et les réorientations.

La licence accueille essentiellement des étudiants en formation initiale ou en reprise d'études. Il existe des aménagements pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap. La formation accueille de nombreux auditeurs libres. Il n'existe pas d'enseignement à distance, mais la formation dispose d'une plateforme internet et chaque cours est accompagné d'un Enseignement pédagogique interactif dont les modalités de fonctionnement ne sont toutefois pas explicitées dans le dossier. Il n'existe pas de possibilité de délivrance de diplômes par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les parcours, autres que *Sociologie*, proposent tous l'enseignement d'au moins une langue étrangère, vivante ou ancienne ; le parcours *Humanités* et la double licence *Philosophie-Lettres* propose une deuxième langue (vivante ou ancienne). Les étudiants des autres parcours ou doubles licences peuvent également choisir en option une deuxième langue. L'enseignement des langues s'appuie sur le Service Général des Langues de Paris 1 qui propose le choix entre 11 langues vivantes et 3 langues anciennes dont des langues rares. Aucun enseignement en langue étrangère n'est proposé, mais il existe des cours de textes philosophiques en langue étrangère.

Les étudiants sont informés des événements scientifiques organisés dans les laboratoires de recherche et des conférences mensuelles, appelées « Proto-philo », permettent aux enseignants-chercheurs de philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de présenter les résultats de leurs recherches. Néanmoins, l'initiation à la recherche ne semble pas avoir une place clairement formalisée dans le cursus.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages, encadrés par des conventions, qui restent néanmoins

optionnels.

Les étudiants reçoivent une formation à l'informatique, dispensée notamment par la Bibliothèque universitaire, et doivent obtenir le certificat C2i (certificat informatique et internet) au cours de leur formation. Ils disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) en libre accès.

La formation dispose de nombreux partenariats à l'international dans le cadre d'échanges Erasmus (42). Dans ce cadre, l'université délivre également des doubles diplômes, réservés pour l'instant aux niveaux de master et doctorat mais qui devraient être étendus à la licence. Des échanges réguliers ont lieu également hors Erasmus, avec des universités brésiliennes, canadiennes, chinoises, japonaises, américaines. La mobilité étudiante (à partir de la L2) s'organise sur l'année plutôt que sur un seul semestre, afin de mieux assurer la continuité pédagogique.

Pilotage

La licence *Philosophie* est pilotée par le directeur de l'UFR 10, responsable de la formation. Au niveau administratif, elle s'appuie sur deux secrétariats. Le tableau de l'équipe pédagogique fourni fait état de 19 enseignants maîtres de conférences (MCF), 12 professeurs (PR), 37 enseignants vacataires (ce qui paraît un chiffre très, voire trop important), 28 doctorants et 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER).

Chaque double licence et chaque double parcours est piloté par un enseignant en philosophie et un enseignant de la discipline associée (sociologie, lettres, droit, science politique, économie ou histoire). Les enseignements qui relèvent de chacun des champs principaux de l'enseignement de la philosophie sont coordonnés par un responsable, élu à chaque rentrée universitaire en conseil d'UFR. Il n'y a aucun intervenant issu du monde socio-économique. L'équipe pédagogique se réunit en son intégralité à la rentrée universitaire, puis en comité restreint au moment des délibérations semestrielles de février et mai. Une fois par mois a lieu un conseil d'UFR qui réunit les enseignants, personnels administratifs et représentants étudiants élus. Un conseil de perfectionnement (composé de membres du conseil d'UFR) a été créé durant l'année universitaire 2016-2017 et il siège deux fois par an à partir de la rentrée universitaire 2017-2018. Le conseil de perfectionnement est une émanation du conseil d'UFR et ne répond pas aux exigences réglementaires en la matière.

Le contrôle des connaissances est axé principalement autour de la dissertation et du commentaire de texte, exercices auxquels les étudiants sont préparés par les enseignements de méthodologie. Suivant l'exemple des classes préparatoires, l'importance de l'évaluation par des exercices oraux a progressivement augmenté. Un portefeuille numérique d'expériences et de compétences a été mis à disposition des étudiants à partir de la rentrée 2017-2018. Les procédures d'autoévaluation de la formation paraissent assez efficaces.

La formation a mis en place un système de tutorat (4 tuteurs, étudiants de niveau Master, qui reçoivent les étudiants de Licence à raison de trois heures hebdomadaires chacun). Un enseignement d'aide à la réussite est dispensé dans la double licence *Philosophie-Lettres*, mais il est difficile de comprendre pourquoi ce dispositif n'est pas généralisé à tous les parcours et doubles licences.

La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est conforme aux caractéristiques de la formation et il existe une Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) pour chaque parcours, double parcours et double licence.

Résultats constatés

La licence *Philosophie* est ouverte à tous les bacheliers dans la limite de ses capacités d'accueil. Une sélection sur dossier a lieu dans les doubles licences et doubles parcours, très attractifs et à petits effectifs. On ne dispose, pour les effectifs, que des données relatives à l'année 2016-2017. Pour l'année en question, la licence fait état de 306 inscrits.

L'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) réalise une enquête auprès des étudiants de L1 quelques semaines après la rentrée et une seconde auprès des étudiants de L3 qui porte sur les conditions d'études. Ces enquêtes, réalisées depuis 2010, comportent un volet concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants et le conseil de l'UFR tient compte de ces résultats dans l'évolution des programmes de la licence. En revanche, on ne dispose d'aucune donnée relative à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle des diplômés.

Le taux de réussite en première année de licence (taux moyen sur la période 2012-2014) est globalement de 46 % (62 % étudiants titulaires d'un Bac ES, 43 % issus d'un Bac L, 64 % issus d'un Bac S, 0 % issus d'un Bac technologique ou professionnels). A l'issue de la troisième année, le taux global de réussite (fourni pour la période 2010-2012) est

de 36 % (47 % Bac ES, 33 % Bac L, 42 % Bac S, 0 % Bacs technologique et professionnel).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation (et notamment des doubles licences).
- Pluralité des parcours permettant des réorientations, des passerelles ainsi qu'une poursuite d'études.

Principaux points faibles :

- Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 sont non généralisés.
- Le conseil de perfectionnement est encore une instance à préciser et à distinguer du conseil d'UFR.
- Un fort pourcentage de vacataires dans l'équipe pédagogique.
- L'absence d'enquêtes concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier ne présente pas les perspectives d'évolution de la formation (mise à part l'ouverture de deux nouvelles doubles licences, *Philosophie-Histoire* et *Philosophie-Économie* à la rentrée 2017-2018).

Il serait souhaitable d'ancrer davantage la formation dans son environnement socio-économique, notamment en renforçant la politique des stages en les rendant obligatoires.

L'équipe pédagogique présente à ce jour un fort pourcentage de personnels vacataires et de doctorants, qu'on pourrait s'efforcer de réduire dans les années à venir.

Le dossier fourni ne fait état d'aucune enquête concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés, outil indispensable que le pilotage de la formation devrait rapidement mettre en place.

Il faudrait également généraliser et renforcer les dispositifs d'aide à la réussite, actuellement réservés aux étudiants de la double licence *Philosophie-Lettres*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s) : Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne

Conservatoire national des arts et métiers – CNAM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Humanités Numériques* est une formation professionnalisante en deux ans, co-accréditée par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le Centre national des arts et métiers (CNAM). Son objectif principal vise aux nouveaux débouchés aux frontières entre les sciences humaines et sociales (SHS) et l'ingénierie de données. Cette formation propose aux étudiants diplômés de sciences sociales et humaines des compétences en ingénierie des données (statistique, informatique, *machine learning*). Elle repose sur un parcours unique *MEDAS : Mégadonnées et analyse sociale* (avec des options en première année de master (M1) selon la discipline d'origine dominante), ouvert en formation initiale ou en apprentissage.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la formation est de former des <i>data scientist</i> et des <i>data analyst</i>, c'est-à-dire des spécialistes du traitement des données massives. L'originalité du parcours proposé est de former des diplômés en sciences sociales à ces métiers hautement techniques et actuellement porteurs d'emploi. Les compétences professionnelles visées (mathématiques, statistique, <i>machine learning</i>, informatique) correspondent bien aux orientations de la formation mais aucun élément, concret, explicite, ne permet d'apprécier la pertinence et la cohérence des enseignements dispensés. L'apport de la philosophie pourrait, à cet égard, faire l'objet d'un argumentaire précis. L'aspect pluridisciplinaire qui est au cœur même de l'offre de formation, même en mode allusif, est un point positif à souligner.
Positionnement dans l'environnement

Le master *Humanités Numériques* s'appuie sur deux établissements de haut niveau (CNAM et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), en enseignement comme en recherche, et trouve sa place dans un environnement universitaire très favorable. La concurrence au niveau régional et national n'est toutefois pas analysée dans le dossier.

La formation est adossée à six unités de recherche reconnues (deux rattachées au CNAM, quatre à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et bénéficie donc d'un très bon environnement recherche. Cet environnement est en adéquation avec les deux domaines, sciences humaines et ingénierie des données, qui fondent l'enseignement.

L'environnement professionnel est évoqué de façon allusive, via une liste de milieux professionnels impliqués dans la formation (milieux de l'assurance, de la banque, des organismes publics de statistique, etc.) S'ils sont conformes à ce qu'on peut attendre pour ce type de formation, il aurait été utile d'indiquer les partenaires réellement associés.

Aucune coopération internationale n'est évoquée. Le réseau de relations internationales de l'Université Paris 1 est cité mais il faudrait savoir plus précisément en quoi la formation en bénéficie.

Organisation pédagogique

La structure de la formation n'est pas schématisée, ni détaillée. Le seul élément factuel est l'existence d'un seul parcours, *MEDAS : Mégadonnées et analyse sociale*. Selon leur discipline d'origine, les étudiants ont accès à des options en première année, cependant aucun détail sur leur contenu ou leur articulation avec les autres enseignements n'est disponible. De même, on aurait aimé savoir si les cours sont mutualisés entre les deux établissements ou dupliqués, quelle est l'équipe pédagogique concernée ou encore comment elle s'organise.

La formation étant ouverte à l'apprentissage, le calendrier de l'alternance est défini chaque année. Le personnel de soutien est bien mentionné. Les autres éléments fournis, comme le temps passé en centre de formation, ne sont pas replacés dans une vision globale de l'organisation du master. Les intitulés de cours, la place des stages, les modalités d'accompagnement, l'international sont autant de points absents dans le dossier. Plus paradoxale encore, l'absence d'argumentaire sur le numérique, pour une mention qui en fait sa spécialité.

Pilotage

L'équipe pédagogique exploite logiquement les compétences spécifiques des deux établissements impliqués. De façon générale, l'enseignement relevant des sciences humaines et sociales repose sur le potentiel de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et celui relevant des disciplines techniques et des sciences appliquées sur le potentiel du CNAM. Toutefois, le dossier ne donne aucune précision sur l'équilibre entre les deux composantes. Ainsi il n'est pas dit si le pilotage est commun ou bien si chaque entité dispose de son fonctionnement propre.

Le dossier déposé ne fournit pas d'information sur l'organisation pratique des évaluations des enseignements. Ainsi, il n'est pas dit comment sont réparties les responsabilités pédagogiques et organisés les jurys, ni quelles sont les modalités de contrôle des connaissances. Les autres points relevant du pilotage (conseils de perfectionnement, modalités de recrutement...) ne sont pas évoqués.

De même, si des représentants du monde socioprofessionnel, avec des profils adaptés aux métiers visés, sont évoqués, le volume horaire et les modalités de leurs interventions ne sont pas communiqués.

Résultats constatés

La formation n'est ouverte que depuis la rentrée 2017. Le dossier ne comporte pas de données sur les effectifs actuels, ni de projections à moyen terme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Haut niveau des deux établissements porteurs (CNAM et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- Pluridisciplinarité.
- Positionnement et affichage dans un domaine en plein développement (Humanités Numériques).
- Modalités d'apprentissage variées (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation...).

Principal point faible :

- Le positionnement, l'organisation pédagogique et le pilotage n'ont pas été entièrement évalués sur la base du dossier simplifié fourni.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Humanités Numériques* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation ambitieuse qui s'appuie sur des structures fortes en enseignement et en recherche. La pluridisciplinarité des enseignements est un élément appréciable et l'exploitation des données massives par des diplômés en sciences humaines est certainement une compétence valorisable en entreprise. Toutefois, le dossier n'apporte pas d'éléments permettant d'appréhender la plus-value apportée par cette double compétence sciences humaines/ingénierie des données. Il ne donne pas davantage d'éléments sur les modalités pratiques permettant à un étudiant en sciences humaines d'acquérir l'ensemble, très vaste, des compétences scientifiques visées en informatique, mathématiques, statistique et connaissance de l'entreprise. Il n'est pas fait mention de pédagogies innovantes qui pourtant devraient trouver leur place dans un tel contexte, avec un capital d'attractivité pour des effectifs encore non définis à moyen terme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) mention *Philosophie* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose six parcours : *Histoire de la philosophie*, *Philosophie et société*, *Philosophie contemporaine*, *Logique et philosophie des sciences*, *Éthique appliquée-responsabilité environnementale et sociale* (ETHIRES), *Philosophie et histoire de l'art*. Il prépare les étudiants aux études doctorales et à la préparation des concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Sa structure pluridisciplinaire vise à permettre aux diplômés de s'orienter également vers d'autres secteurs d'emploi (éthique, dimension RSE - responsabilité sociale des entreprises - du management) que ceux habituellement réservés aux diplômés d'une formation de philosophie.

ANALYSE

Finalité
Le master poursuit les objectifs classiques d'une formation de ce niveau en philosophie : la préparation aux études doctorales et la préparation des concours de recrutement dans l'enseignement secondaire. Néanmoins, sa structure trans- ou interdisciplinaire peut permettre aussi des passerelles vers d'autres secteurs d'emploi (par exemple, le droit, l'économie, la science politique et la sociologie pour le parcours <i>Philosophie et société</i>, le management et la responsabilité sociale des entreprises pour le parcours <i>Éthique appliquée</i> ou les métiers de la culture pour le parcours <i>Philosophie et histoire de l'art</i>). La maquette de la formation n'est fournie que pour le double diplôme de master <i>Philosophie</i>, parcours <i>Logique et philosophie des sciences</i>, délivré par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et l'Université de-Sienne. Elle répond aux attentes de ce type de formation avec des choix et une structure cohérente autour d'un axe « Logique » et d'un axe « Philosophie des sciences », entre lesquels les étudiants choisissent leur parcours spécifique. Cependant il n'est pas possible de manière générale d'apprécier la pertinence et la cohérence des enseignements avec les objectifs professionnels affichés.
Positionnement dans l'environnement

La formation envisage d'établir une convention de partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne, dans le cadre du parcours *Logique et philosophie des sciences*. Au niveau international, il existe 52 accords Erasmus + avec des universités européennes, 26 accords bilatéraux hors Erasmus, un double master avec l'Université de Sienne, ainsi que des projets de formation conjointe avec l'Université de Moscou (MGU), avec l'Université La Sapienza à Rome, l'Université Viadrina (Francfort-sur-l'Oder) et l'Université Fudan. Les étudiants peuvent profiter également d'accords de mobilité avec l'Université de Columbia.

Le double diplôme mis en place avec l'Université de Sienne concerne le parcours *Logique et philosophie des sciences*, il existe depuis l'année universitaire 2016-2017 et il est orienté essentiellement vers la logique, la philosophie du langage et la philosophie des sciences. Les étudiants qui participent à ce programme obtiennent deux diplômes : le master *Philosophie*, parcours *Logique et philosophie des sciences*, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le master *Language and Mind* de l'Université de Sienne.

En ce qui concerne la recherche, chacun des parcours est adossé (selon des modalités qui ne sont pas précisées dans le dossier) aux laboratoires de l'université (Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques ; Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne ; Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne ; Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques ; laboratoire SPHERE - Sciences-Philosophie-Histoire).

On note un adossement au milieu socio-professionnel pour le parcours *ETHIRES* en particulier.

La mobilité des enseignants est favorisée par l'accord Erasmus + qui met en place une mobilité de type *Teaching Staff* : les enseignants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Sienne peuvent effectuer des périodes d'enseignement dans l'établissement partenaire ou siéger dans les jurys de mémoire. Dans le cadre de ce master, il est prévu cinq étudiants en mobilité sortante chaque année et 5 étudiants en mobilité entrante mais il n'y a aucun recul possible sur ce point (le master fonctionne pour la première année).

Organisation pédagogique

L'offre de formation a été pensée dans la cohérence avec les axes de recherche des laboratoires auxquels la mention est adossée. Cette cohérence est sans doute l'occasion d'une synergie intéressante, au regard en outre du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. Le dossier déposé ne permet cependant pas d'aller plus loin dans l'analyse de cet item.

Pilotage

Les seules informations disponibles dans le dossier concernent la composition de l'équipe pédagogique qui comprend un grand nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement (24 maîtres de conférences dont 7 maîtres de conférences habilités à diriger les recherches, 16 professeurs, 7 chargés de recherche et 3 directeurs de recherche au CNRS - Centre national de la recherche scientifique). Au niveau administratif, deux personnels s'occupent du suivi de la scolarité.

Chaque année, dix représentants du monde professionnel interviennent dans le parcours *Éthique appliquée* et les étudiants présentent leurs projets devant un jury de professionnels lors de deux sessions chaque année (qui viennent de L'Oréal, de la RATP, de l'Hôpital Avicenne, du réseau mémoire Aloïs). Les étudiants ont une audition de leur projet devant un auditoire de professionnels deux fois par an.

Résultats constatés

La date d'ouverture du diplôme ne permet pas d'avoir le recul suffisant pour remplir cette rubrique puisque la maquette vient d'être mise en place.

CONCLUSION

Dans la mesure où la maquette de la formation vient d'être mise en place, il est difficile de tirer les enseignements de cette première année de fonctionnement. On se limitera à souligner l'ouverture pluridisciplinaire des parcours proposés, le bon niveau de l'adossement à la recherche et la forte ouverture internationale du master.

Principaux points forts :

- La dimension internationale de la formation qui dispose de nombreux accords Erasmus et hors Erasmus et d'un diplôme co-porté avec l'université de Sienne
- Le solide adossement à la recherche puisque les axes de formation s'inscrivent dans les axes prioritaires des laboratoires auquel est adossé le master.
- Une école doctorale monodisciplinaire pour les poursuites d'étude en thèse.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master gagnerait à préciser ses instances de pilotage et à mettre en place un conseil de perfectionnement dédié.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Université Paris1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Science politique* de l'Université Paris 1Panthéon-Sorbonne que porte le département de science politique a connu une évolution sensible en inaugurant à la rentrée 2017 un nouveau cursus de licence dite « sèche ». Il s'agit d'une formation autonome en science politique courant sur six semestres, alors que la licence précédente fonctionnait sur une seule année. Cette création permet à l'université de proposer une formation complète en science politique puisque cette licence précède les deux cycles déjà existants de master (MA) et doctorat (D).

A côté de cette nouvelle licence, le dispositif ancien composé de quatre doubles licences est maintenu : *Science politique-histoire* (avec l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'histoire) ; *Science politique-philosophie* (avec l'UFR de philosophie) ; *Science politique-économie* (avec l'UFR d'économie) et, enfin, *Science-politique-droit* (avec l'Ecole de droit de la Sorbonne). Les deux dernières doubles licences concernent la seule troisième année, les deux premières le cycle complet. A partir de la rentrée 2019, les étudiants « entrants » auront le choix entre une licence complète de science politique et quatre doubles licences construites sur les trois années.

ANALYSE

Finalité
La nouvelle formule de la licence, d'une durée de trois ans, assume un caractère généraliste de préparation au Master de science politique. Ceci se concrétise par un renforcement du poids des enseignements spécifiques disciplinaires dans la maquette. La licence conserve toutefois - c'est à la fois lié à son histoire récente (suspendue dans un cursus de droit) et à une volonté de pluridisciplinarité : il existe de nombreux cours commun avec les juristes et les économistes en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2). La formation est organisée selon deux logiques : une formation en science politique orientée vers la poursuite en master de science politique d'une part et une formation généraliste qui permet la poursuite d'études hors de la discipline (histoire ou sociologie) ou en Institut d'Etudes Politiques d'autre part.
Positionnement dans l'environnement
La nouvelle licence, dite « sèche », renforce la visibilité de la formation en science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans l'offre globale des formations dans cette discipline au sein de l'université française. Elle

s'inscrit dans un cursus complet en science politique puisque qu'une école doctorale de science politique existe aussi dans l'offre de ce domaine. Cette offre gagne en originalité par le maintien en parallèle à cette licence de quatre doubles licences en liaison avec des disciplines proches que sont le droit, l'histoire et aussi l'économie et la philosophie. Ce dispositif rend le positionnement du département et de sa licence très solide et améliore la lisibilité des parcours susceptibles d'être empruntés par les étudiants, d'autant que la poursuite en master et en doctorat est proposée au sein de l'établissement et que la formation s'adosse à un Centre de recherche en science politique reconnu (CESSP).

Les collaborations initiées par le département restent identiques avec ceux listés lors de la dernière évaluation, à savoir le Centre de Formation au Journalisme (une préparation aux concours des écoles de journalisme est proposée en troisième année de licence - L3) et la Prep'ENA (que les étudiants de L3 peuvent intégrer).

Un accent particulier est mis sur les relations et partenariats internationaux : envoi d'étudiants en échange Erasmus (objectif 20 %). Les chiffres actuels ne sont toutefois pas précisés. A l'échelle de l'université, 25 % des étudiants bénéficient du dispositif : accueil chaque année d'une trentaine d'étudiants étrangers, mobilité des enseignants-chercheurs, accueil de professeurs invités, diplômés « délocalisés » (Le Caire, Egypte et Fès, Maroc). Un délégué aux relations internationales a été nommé au sein de l'équipe de direction du département.

Organisation pédagogique

La nouvelle licence introduit des modifications en diminuant progressivement la part des enseignements juridiques et économiques en L1 et L2 puisque la science politique ne s'autonomisait, selon l'ancien schéma, qu'au niveau des deux derniers semestres de L3. La part annoncée des cours communs est encore importante pour les deux années de transition à venir. L'introduction progressive de nouveaux cours en L1 et L2 (qui se substituent à des cours de droit) permet de mieux couvrir les principaux sous-champs de la science politique : histoire des idées politiques, sociologie de l'action publique et les études de genre sont des cours nouveaux. C'est une phase dite de « désuspension ».

Par ailleurs, un accent est mis sur l'analyse des relations internationales, de manière à encourager la mobilité internationale des étudiants dès la licence. Une langue vivante est obligatoire en L1 et L2 et un cours obligatoire est dispensé en langue anglaise en L3. Le conseil d'UFR a voté le principe de rendre obligatoire une langue vivante 2 en L3 à la rentrée 2017 (pas de précision sur la mise en œuvre).

Un tronc commun d'acquisition des connaissances en science politique est assuré dans les cinq parcours de manière à permettre à tous les étudiants de rejoindre la nouvelle licence en troisième année sans handicap particulier.

La L3 répond à deux objectifs : accueillir des étudiants rejoignant la formation après deux années de classe préparatoire d'une part et préparer les choix d'orientation en master d'autre part. Des dispositifs de mise à niveau sont évoqués sans autre précision, ainsi qu'une attention particulière à d'éventuelles redondances avec des cours suivis au cours de deux premières années. Il apparaît clairement que cette contrainte est difficile à mettre en œuvre (mise à niveau des uns sur les enseignants fondamentaux en évitant les redondances pour les étudiants issus de L2). Elle ne semble pas affecter les cursus des doubles licences, construits sur la base des deux-tiers du contenu de chacune des licences.

Il n'existe pas de formation « à distance » ou en alternance. Les modalités proposées aux étudiants qui ont des difficultés de présence n'ont pas de caractère spécifique. Ils peuvent bénéficier d'un régime d'examen terminal, hors contrôle continu, et de l'accès à des ressources en ligne comme les plans de cours dont peuvent disposer tous les étudiants.

Le dispositif d'initiation à la recherche s'appuie sur l'introduction des techniques d'enquêtes et sur la proximité des enseignants et des chercheurs du laboratoire. Il est fait mention de l'existence de conférences « d'ouverture » auxquelles les étudiants peuvent se rendre (sans autre précision).

Le dispositif de préprofessionnalisation et de stage renvoie au dispositif général des services de l'Université (SCUIO).

L'aide à la réussite est assurée par un tutorat (ici mentorat) effectué par des étudiants en master selon le principe de la permanence affichée. La présentation de la formation inclut la mention d'une nécessaire redynamisation des mécanismes dédiés. Une seule particularité est signalée : le repérage d'étudiants en difficulté au premier semestre de la première année, susceptibles d'être pris en charge lors du second semestre. Cependant, il n'est pas possible de décrire le mécanisme plus avant ni de mesurer l'éventuelle population concernée.

Pilotage
Le dossier de présentation de la licence insiste sur l'existence d'une « gouvernance » de la formation exercée par le département de science politique. Chaque année de licence est pilotée par un responsable d'année. Ces responsables se réunissent régulièrement avec la direction du département pour faire le point sur le fonctionnement de la formation. Ils sont présentés aux étudiants ainsi que tous les personnels référents en début d'année. L'équipe de direction s'appuie sur les commissions de délibération (dont il n'est toutefois rien dit) comme lieux d'évaluation et de pilotage, ainsi que sur le conseil de perfectionnement (avec une place prépondérante accordée à des personnalités extérieures, sans plus de précision). Les associations étudiantes sont régulièrement consultées.
Résultats constatés
Il est difficile de faire une analyse précise des résultats au regard d'un calendrier qui voit la mise en place d'un nouveau dispositif de formation, contemporain de son examen. Il est en revanche clairement perceptible qu'une volonté de structuration et d'autonomisation d'un secteur disciplinaire est en cours avec une vision stratégique. La continuité prévaut pour ce qui est des formations en double cursus. Rien n'est précisé quant à l'intégration des étudiants étrangers et inversement la gestion des départs et retours d'Erasmus des étudiants, notamment dans la perspective d'une augmentation de ces effectifs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Visibilité d'un cursus complet d'un secteur disciplinaire dans le champ de la science politique. Équipe pédagogique nombreuse et de qualité, adossée à un centre de recherche reconnu.
- Offre en science politique enrichie par la possibilité des doubles licences.
- Effort d'information à l'adresse des étudiants, tant sur l'organisation de la formation que sur les débouchés
- Articulation utile avec des secteurs disciplinaires voisins
- Coexistence d'une politique de site et de proximité

Principaux points faibles :

- Absence de prise en charge des étudiants salariés et de la formation tout au long de la vie
- Absence de données utiles sur les différences de performance et d'originalité des cursus
- Faible internationalisation de la formation : un seul cours en anglais est mentionné en L3.
- Absence de références relatives aux innovations pédagogiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sur le plan pédagogique, il apparaît que des secteurs sont susceptibles d'une prise en charge plus spécifique : l'accès des étudiants qui ne sont pas en présence physique sur le site, les liens avec le monde professionnel en fin de licence que l'objectif d'une poursuite en master semble rendre secondaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER JOURNALISME

Établissement(s) : Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne

Conventionnement avec le Centre de formation des journalistes - Paris (CFJ)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) professionnel *Journalisme* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en conventionnement avec le Centre de formation des journalistes - Paris (CFJ), forme en deux ans les étudiants sélectionnés sur concours d'entrée à la formation aux métiers du journalisme. L'enseignement académique a pour but d'améliorer et d'unifier les connaissances des étudiants, en sciences politiques et économiques principalement, même si sont abordées les questions de géopolitique et d'éthique du monde contemporain. En première année de master (M1), les enseignements pratiques, donnant les bases du métier, représentent 1000 heures de cours. En seconde année de master (M2), les enseignements pratiques, destinés à l'approfondissement des techniques et la spécialisation professionnelle, représentent 805 heures de formation. C'est lors de cette deuxième année que les étudiants choisissent leur spécialisation : *Journalisme et reporter d'images* ; *Rédacteur de télévision* ; *Radio* ; *Presse écrite-multimédia*. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au CFJ.

ANALYSE

Finalité
Ce master prépare aux différents métiers du journalisme dans les multiples médias. Sa force réside dans l'importance accordée à la pratique professionnelle, quasiment dans les conditions réelles d'exercice (journal-école, etc.), ce qui permet aux étudiants de constater leurs erreurs, leurs faiblesses et de progresser. Sans chiffres précis, il est difficile de jauger ce que deviennent les étudiants à leur sortie, par exemple le taux d'échec, le nombre moyen d'années nécessaire pour obtenir un contrat à durée indéterminée (CDI), ou la répartition par média des cohortes ne sont pas indiqués. Le socle de connaissances est détaillé, avec six modules en première année, et huit en deuxième année. Les débouchés sont bien identifiés, dans leur diversité : tous les secteurs

journalistiques, toutes les fonctions du journalisme, toutes échelles confondues (presse parisienne, régionale, nationale, étrangère).

Positionnement dans l'environnement

Ce point n'est que peu abordé dans les documents mis à disposition. Les autres formations au journalisme dans l'environnement proche ne sont pas mentionnées, la spécificité de ce master par rapport à d'autres cursus n'est pas soulignée non plus.

En termes de recherche, la formation est adossée au CESSP (Centre Européen de Sociologie et de Sciences Politiques – unité mixte de recherche UMR 8209) et le CFJ a également rejoint le laboratoire d'excellence TEPSIS (Transformation de l'Etat, politisation des sociétés et institution du social), à partir de 2014.

Ce master professionnel s'appuie fortement sur les ressources du monde médiatique, avec l'implication d'intervenants, journalistes et techniciens radio ou télévision en activité, avec la réalisation de nombreux stages dans les rédactions. Un stage est obligatoire pendant la césure d'été, entre les deux années, dans un journal de presse quotidienne régionale. La deuxième année est principalement constituée d'une alternance de stages et de mises en situation dans les locaux du CFJ. Cette relation constante avec l'environnement socio-professionnel assure une adéquation des enseignements avec la réalité des métiers et avec les besoins émergents des rédactions, particulièrement en multimédia.

Les partenariats déjà existants en matière de recherche, avec les universités étrangères (Groeningen, Columbia New York), ne sont pas encore finalisés ou concrétisés au niveau du master.

Organisation pédagogique

Les documents mis à disposition présentent l'architecture globale de la formation. La formation aux techniques professionnelles, dispensée par le CFJ, est organisée en deux temps : une première année consacrée aux bases journalistiques et à la découverte des différents médias, une deuxième année où il faut choisir sa spécialisation, avec des moyens techniques et du matériel professionnel adapté (salle informatique, caméra, enregistrement). A noter que deux de ces spécialisations, sur les quatre proposées, concernent la télévision (*Journalisme et Reporter d'images* ; *Rédacteurs de télévision*), ce qui est un choix pédagogique marquant, en particulier sur le métier de *Journaliste et Reporter d'images*, qui est ici valorisé. A contrario, la filière *Agence de presse* n'apparaît pas, alors qu'elle demande la maîtrise d'une forme d'écriture particulière et une exigence élevée sur les sources. Pourtant, le métier d'agencier est bien signalé dans les débouchés des étudiants.

Globalement, les enseignements académiques dispensés correspondent aux besoins des étudiants. On note une forte prévalence des sciences politiques, en raison même du profil des enseignants-chercheurs de l'établissement, pratiquement tous rattachés à la 4^{ème} section du Conseil National des Universités (science politique).

Un point interrogé. La fiche AOF mentionne des enseignements académiques de 96h en M2, sur 8 modules, et moins encore sur six modules en première année de master (M1). On s'explique mal comment une base académique aussi réduite peut conduire à la délivrance d'un Master de Science politique, par seul adossement à la formation de base du CFJ, comme partenaire.

Autre point d'interrogation, les enseignements académiques spécifiques au métier de journaliste n'apparaissent que peu, hors un module sur l'économie et la sociologie des médias : droit de la presse, déontologie et organisation de la profession, histoire des médias. Mais peut-être font-ils partie de l'enseignement dispensé par le CFJ, étant considérés comme des connaissances pratiques.

Pilotage

L'encadrement de ce master est surtout assuré par le CFJ, son équipe permanente et les intervenants professionnels auxquels l'école fait appel. Du côté universitaire, l'UFR Science politique est la plus sollicitée : cette option disciplinaire impacte les matières enseignées. Toutefois, la fiche annexe descriptive au diplôme (ADD) présente le recrutement comme exclusivement fondé sur le concours du CFJ, tandis que la fiche architecture de l'offre de formation (AOF) semble confondre les diplômés du CFJ avec ceux du Master. Cela ne clarifie pas le partage des responsabilités entre les établissements partenaires. Il subsiste donc une ambiguïté sur le portage et la reconnaissance à terme du diplôme, au titre de Paris 1 et/ou du CFJ.

Un personnel de soutien (responsable administrative M2-Paris 1 et assistante de direction au CFJ, principalement)

conforte l'assise administrative du master.

L'existence d'un comité de perfectionnement entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CFJ est bien relevée mais sa composition n'est pas précisée.

Résultats constatés

Aucun chiffre n'est donné sur les résultats en termes d'emplois à la sortie de ce master professionnel.

On relève peu de données quantitatives et statistiques dans le dossier (formation, post-formation).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Valorisation de la pratique professionnelle, à travers le partenariat Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CFJ, et sous plusieurs formes : contenus de formation, intervenants, stages.
- Architecture cohérente dans la progression entre le M1 et le M2.
- Bonne couverture des métiers et de leur évolution dans le journalisme avec des débouchés très variés.

Principaux points faibles :

- Manque de relations à l'international
- Enseignement académique donnant peu de place aux grandes questions de société.
- Place du numérique et des évolutions des métiers liées au numérique peu éclairée.
- Diversité des régimes pédagogiques (formation initiale, alternance, formation continue, VAE) non appréhendée.
- Apport réduit d'enseignements académiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour justifier d'un Master en partenariat avec le CFJ.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le partenariat entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et, par conventionnement, le CFJ, donne au master un véritable socle académique et professionnel. Il est néanmoins recommandé de :

- définir le positionnement du master dans le paysage de formation national, international, en journalisme,
- les relations à l'international, en termes de formation,
- développer l'innovation pédagogique ou en préciser les formes concrètes,
- préciser les modalités et les processus d'évaluation, à travers des données non seulement qualitatives mais quantitatives et, au besoin, statistiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Science politique* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'organise en quatre semestres, débutant par un tronc commun (premier semestre, première année), se poursuivant par un deuxième semestre construit autour de six blocs d'options suivis par deux semestres de deuxième année de master (M2) répartis en sept parcours (un huitième affiché, *Affaires publiques internationales*, ne figure plus dans la description systématique) : *Sociologie et institutions du politique* ; *Relations internationales* ; *Etudes africaines* ; *Communication politique et institutionnelle* ; *Développement et aide humanitaire* ; *Affaires publiques* (trois filières) ; *Affaires publiques européennes* (deux filières). Ces parcours sont conçus de manière à permettre la poursuite en thèse et à ouvrir sur des débouchés professionnels non universitaires. Le deuxième semestre du M2 est consacré à un stage ou un mémoire de recherche. La poursuite en doctorat est conditionnée par la réalisation d'un mémoire de recherche.

ANALYSE

Finalité
Le dossier fait apparaître des objectifs pour la première année de master (M1) pensés en termes d'homogénéisation de niveau à partir des origines diverses des étudiants. Ces derniers proviennent, pour la majorité d'entre eux, de la licence « suspendue » de science politique qui jusqu'à aujourd'hui n'est autonome qu'en troisième année de licence (L3) ou d'une des quatre double-licences construites avec des historiens, des économistes, des philosophes et des juristes. Le M1 permet l'acquisition ou la consolidation des fondamentaux de la science politique. Il propose aussi les premiers éléments d'apprentissage des méthodes de la recherche : élaboration de projets avec phase de problématisation, esquisse de protocole méthodologique et travail bibliographique. Enfin, il permet une spécialisation progressive des étudiants conformément à leur projet professionnel (S2).

En M1, un dispositif d'accès à la maîtrise de l'anglais a été mis en place (une unité d'enseignement – UE – est enseignée entièrement en anglais). Une attention est aussi accordée à l'acquisition de compétences d'expression orale, qui se traduit par l'instauration d'un « grand oral » en fin de M1.

Le M2 répond à un double objectif : permettre la poursuite en thèse et préparer l'insertion professionnelle en dehors du monde universitaire. Ce qui explique que chacun des parcours présente deux types de séminaires, les uns de recherche, les autres à finalité professionnelle. Lors du dernier semestre, les étudiants optent pour un stage ou pour la rédaction d'un mémoire de recherche. Le mémoire de recherche est obligatoire pour l'accès à l'école doctorale mais la possibilité est offerte de le faire dans le cadre d'un stage, n'excluant ainsi pas l'hypothèse de thèses « professionnalisantes ».

Les finalités professionnelles sont bien décrites en termes de compétences à acquérir, parcours par parcours. Il est aussi fait mention des partenariats proposés par chaque spécialité. Les débouchés professionnels des différentes formations de M2 sont clairement présentés.

Le dossier ne mentionne pas de dispositif particulier pour l'intégration en M2 d'étudiants venant d'autres M1 (ni leur proportion).

Positionnement dans l'environnement

Le master bénéficie sur un site unique d'une expérience confirmée, de la présence d'un potentiel de recherche réputé et d'une norme d'encadrement pédagogique exceptionnelle (14 professeurs des universités, 12 maîtres de conférences) au regard de ce que l'on observe ailleurs en science politique dans l'université française. La construction d'une licence de science politique complète et l'existence d'une école doctorale dédiée à la discipline donnent au master une position solide et bien visible. Le rapport champ fait valoir un soutien marqué de la discipline par l'Université et une vision stratégique revendiquée par les acteurs académiques (l'existence de 4 doubles licences en est une confirmation). Les sous- disciplines de la science politique sont assez largement couvertes même si s'affirment surtout deux spécialisations marquées : *L'action publique des administrations et des collectivités, régionales, nationales et européennes* et *Les relations internationales*.

Au niveau recherche, le master s'appuie principalement sur le Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP) ainsi que sur l'institut des mondes africains, ces deux centres de recherche étant des Unités Mixtes de Recherche. Une école doctorale de science politique complète la formation licence-master en science politique.

Par ailleurs, trois partenariats (*American University in Paris* / École nationale d'administration (ENA) / programme V. Havel d'Europaeum) viennent enrichir la formation de chacun des parcours, toutefois ils ne concernent qu'un nombre limité d'étudiants. La listes des conventions signées avec des structures étrangères (une cinquantaine entre Erasmus+ et autres programmes internationaux) permet de signaler une visibilité internationale sans qu'il soit possible, au regard des seules informations disponibles, d'en mesurer ou d'en comparer l'impact. Toutefois, un nombre encore réduit d'étudiants bénéficient des échanges Erasmus.

Les différentes formations bénéficient de l'intervention d'environ 80 praticiens, ce qui contribue au développement d'un réseau favorable à l'insertion professionnelle des étudiants.

Organisation pédagogique

Le dossier mentionne l'existence d'un grand oral de fin de M1 sans plus de précision sur les modalités de passage, les sujets soumis aux étudiants, la composition des jurys ou les procédures d'évaluation. La soutenance des mémoires (stage ou recherche) ne fait pas non plus l'objet de précision.

Par ailleurs, le dossier ne permet pas d'identifier clairement le rôle pédagogique du Conseil de perfectionnement et son influence sur la définition des parcours et du contenu d'un bloc commun.

Le parcours *Affaires publiques* (filière administration du politique) présente l'originalité d'être un cursus diplômant en formation continue, ce qui implique des règles de fonctionnement spécifiques. Les cours pratiques et théoriques sont en alternance et la compétence technique des intervenants extérieurs est bien identifiée.

S'il est fait mention de la présence de deux équipes de recherche et de chercheurs professionnels, la nature de leur intervention n'est pas précisée (forme particulière, nombre d'heures dédiées à la formation à la recherche).

Pilotage
L'existence d'un Conseil de perfectionnement en charge du master et des questions relatives à la fois aux blocs d'enseignement communs et aux spécialisations est rapidement mentionnée, mais de manière formelle et générale. Il n'est pas précisé son mode de fonctionnement (désignation, missions, dossiers suivis), sa direction, ni les questions concrètement traitées et les suites données à ses deux réunions annuelles. La part des responsabilités concrètes entre l'animation du M1 et du M2 et celle de la gestion de l'ensemble et des parcours listés n'est pas lisible dans le dossier. Chacun des parcours a un pilotage propre lié à sa spécificité. La question de l'articulation entre les parcours (notamment au M1) n'est pas développée, ce qui suggère une segmentation de l'approche, avec M1 et M2 pensés séparément, alors que le principe d'une formation de master en deux ans repose sur une continuité et fluidité entre les quatre semestres. Rien n'est indiqué quant à une évaluation des enseignements par les étudiants.
Résultats constatés
Le dossier présente les éléments généraux d'une architecture d'ensemble, d'un principe global d'organisation. Les données présentées sont essentiellement celles qui sont « en culture commune » pour le master sans que l'on puisse percevoir, au regard de parcours d'identités très différentes, les spécificités de fonctionnement liées à des terrains ou des sous-disciplines ou des contraintes. Une exception concerne le parcours d'affaires publiques dont le caractère propre est perceptible dans le dossier présenté. Il n'existe pas d'information concernant le taux de réussite en master (M1 et M2), d'insertion professionnelle ou de poursuite en thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adossement à un potentiel de recherche important et présence d'une école doctorale reconnue de la discipline.
- Encadrement pédagogique très nombreux.
- Parcours qui existent depuis de nombreuses années et s'appuient sur des réseaux professionnels qui fonctionnent bien.
- Prise en compte d'étudiants salariés en formation continue dans certains parcours ou filières de parcours.

Principaux points faibles :

- Pilotage de la formation peu perceptible dans ses missions et dans son organisation.
- Faible articulation des parcours au dispositif général donnant le sentiment de la juxtaposition de plusieurs masters en M2.
- Internationalisation encore limitée (une UE en anglais en M1).
- Ambiguïté autour du mémoire de recherche et du rapport de stage (recherche appliquée ?). Manque d'information sur le rapport de stage (et le lien éventuel avec la recherche).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- Mettre en place de véritables dispositifs de pilotage.
- Renforcer la cohérence des parcours sur deux ans (ou la clarifier davantage).
- Renforcer l'internationalisation (cours en anglais) et la mobilité des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Sciences sociales* est une licence généraliste en trois ans dont le débouché principal est la poursuite d'étude en master, tout en permettant l'insertion professionnelle à la fin des trois années. La première promotion d'étudiants a été accueillie à la rentrée 2014-2015.

Une large gamme de disciplines relevant des sciences humaines est enseignée : sociologie, anthropologie, démographie, histoire sociale, psychologie sociale, philosophie morale, économie politique, géographie humaine. En troisième année, un parcours *Démographie* et un autre *Sociologie* permettent un début de spécialisation.

Dans le cadre des enseignements, l'accent est mis sur l'acquisition d'un bagage théorique et de compétences techniques et rédactionnelles, mais aussi sur l'acquisition de méthodes techniques (méthodes d'enquêtes, analyse des parcours de vie, mobilisation de données de contexte).

Les cours se déroulent en présentiel, pour un total de 2344,04 heures (28 % de cours magistraux et travaux dirigés). Des stages sont possibles dès la deuxième année. Les enseignements ont lieu sur le campus de Tolbiac (75013 Paris).

ANALYSE

Finalité
Cette formation vise à donner des connaissances de base dans le domaine des sciences sociales à partir de l'étude des principales disciplines qui le composent pour permettre, soit de préparer les concours de l'enseignement secondaire ou de la fonction publique de catégorie A, soit de poursuivre des études dans l'un des trois masters suivants proposés par l'établissement : <i>Expert démographe</i>, <i>Chargé d'études économiques et sociales</i> ou <i>Philosophie et société</i>. Cependant, il n'est rien dit à propos d'un éventuel accompagnement à la préparation des concours et les débouchés indiqués sont plus des domaines d'activité professionnelle que des métiers précis.
Positionnement dans l'environnement

Si la formation est assez proche d'autres licences en sciences sociales d'autres universités de la région parisienne, l'enseignement de la démographie en constitue une originalité, car la licence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris le relais de l'unique licence de démographie qui existait en France, portée jusqu'en 2016 par l'Institut de Démographie de l'Université de Paris 1 (IDUP). Le parcours correspondant s'appuie sur l'Institut de Démographie de Paris I et sur l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED). Le parcours *Sociologie/anthropologie* s'appuie, lui, sur le Centre d'Etudes des Techniques, des Connaissances et des Pratiques. Les chercheurs de ces deux équipes participent aux enseignements, ce qui peut constituer une bonne ouverture vers les métiers de la recherche fondamentale et aussi de la recherche appliquée, dans la mesure où cette formation se préoccupe de diffuser à la fois savoirs et savoir-faire.

Le réseau de relations avec le monde professionnel est peu important : il s'agit manifestement davantage d'un réseau de relations informelles mis en place par le biais des étudiants en stage.

Les étudiants peuvent effectuer un semestre ou une année à l'étranger, en troisième année, le plus souvent dans le cadre des programmes Erasmus. Mais le parcours *Démographie* bénéficie du réseau d'échanges du master *Démographie* avec plusieurs universités étrangères en dehors d'Erasmus+. Pour le parcours *Sociologie/anthropologie*, les conventions Erasmus + sont en cours d'élaboration. Des accords existent pour des pays situés en dehors de l'Union européenne (Suisse et Québec). Le nombre d'étudiants qui participent à ces échanges n'est pas indiqué, ce qui est peut-être dû à la jeunesse de cette licence ouverte il y a à peine deux ans.

Organisation pédagogique

La licence *Sciences sociales* se compose de deux parcours. Les deux premières années sont communes. Elles apportent une formation générale en sciences sociales. Chaque semestre comprend trois unités d'enseignement : 1/ connaissances théoriques fondamentales en sociologie et démographie ; 2/ enseignements d'autres disciplines mutualisées avec d'autres formations de l'université ; 3/ professionnalisation

A partir de la 3^{ème} année (L3), les étudiants sont orientés vers des enseignements spécialisés, entre les parcours *Démographie* et *Sociologie/anthropologie*. Ils peuvent poursuivre en master, doctorat, mais aussi tenter de s'insérer dans la vie active en visant des métiers de chargés d'études dans des secteurs où l'on recueille et analyse les données sociodémographiques ou encore préparer les concours de la fonction publique. Le dossier est néanmoins pauvre en précisions à ce sujet.

Les enseignements se font en présentiel. Des dispositions spécifiques sont prises pour les étudiants ayant des contraintes particulières : le contrôle des connaissances se fait alors sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour les matières reposant sur le contrôle continu. Dans le cadre de la formation continue, une démarche de validation des acquis de l'expérience est prévue pour les personnes qui ont exercé une activité professionnelle ou bénévole pendant au moins un an, en rapport avec le contenu et le niveau du diplôme visé. Le nombre d'années requis augmente avec le niveau du dernier diplôme obtenu par les candidats

La professionnalisation apparaît à partir de la deuxième année avec la réalisation d'un projet d'études encadré pour préparer les étudiants au stage ou à l'emploi. En L3, la professionnalisation est renforcée avec la pratique de l'enquête sociologique et le stage d'une durée minimum de 22 jours (154 heures) en milieu professionnel. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit, soutenu devant un jury.

La place du numérique répond aux pratiques courantes dans ce type de formation, à trois niveaux : Certificat Informatique et Internet (C2i) ; supports de cours ; enseignements des méthodes quantitatives s'appuyant sur l'utilisation d'outils informatiques, selon les moyens prévus par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

La place de l'international est manifeste dans les programmes à partir de la L3 pour le parcours *Démographie* (possibilité de passer un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre des programmes Erasmus +). Pour le parcours *Sociologie/anthropologie*, les étudiants bénéficient des acquis du master sur ce point.

L'enseignement des langues se répartit sur les six semestres et est donné dans le département des langues de Paris I. Il est associé aux enseignements professionnalisants : méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives.

Pilotage

La licence est placée sous la direction de deux professeurs, l'un est le directeur du Département de sociologie, l'autre est la directrice de l'Institut de Démographie de Paris 1, représentant ainsi les deux parcours de la formation. L'équipe pédagogique est principalement composée d'enseignants-chercheurs (21) en sciences sociales et démographie : Professeurs (Pr) et maîtres de conférences (MCF) de l'Institut de démographie et du

département de sociologie mais aussi des Professeurs agrégés (PRAG) du second degré et des assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (7 Pr 14 MCF, 3 ATER, 1 PRAG, 1 Doctorant contractuel).

La mise en place du conseil de perfectionnement est récente (2016-2017). Il est donc trop tôt pour évaluer son action. Il est composé de représentants élus des enseignants et chercheurs, des personnels non enseignants et des usagers et de personnalités extérieures désignées, représentatives des organismes partenaires. Cette composition est conforme aux exigences en la matière.

L'acquisition de connaissances repose à part égale sur le contrôle continu (écrit et/ou oral) et l'examen final (écrit) en fin de semestre. Pour les matières mutualisées, les modalités de contrôle des connaissances sont laissées à l'initiative des UFR partenaires selon les modalités ayant cours au sein de l'université de Paris 1. En dehors de cela, les équipes pédagogiques se réunissent en groupes de travail pour l'évaluation de trois ensembles de compétences : savoirs faire méthodologiques et professionnalisation, compétences quantitatives, enquêtes qualitatives.

Les étudiants sont recrutés dès le baccalauréat, mais aussi plus tard, en L2 ou L3, en fonction du cursus universitaire antérieur. Des passerelles sont prévues. Les étudiants peuvent en effet demander leur réorientation à l'issue du S1, du S2, du S3 ou du S4, en gardant les unités d'enseignement capitalisées. Des dispositifs d'aide à la réussite existent pour augmenter le taux de réussite.

L'équipe pédagogique parvient assez bien à prendre en charge la montée du nombre d'inscrits au cours des trois dernières années universitaires (66 en 2014-2015, 72 en 2015-2016 et 85 en 2016-2017) dans la mesure où le nombre d'inscrits qui suivent réellement la formation n'excède pas une cinquantaine de personnes.

Résultats constatés

L'augmentation du nombre d'inscrits en L1 et L2 témoigne de l'attractivité de cette formation. En L3, on compte 48 inscrits pour 2016-2017, dont 16 inscrits venant d'une autre L2 que celle de *Sciences sociales*. Le taux de réussite est conforme à ce type de diplôme : en 2014-2015, entre la L1 et la L2, il est de l'ordre de 50 % et de 58 % pour l'année suivante. En L3, le taux de réussite est égal à 72 %. Les premiers diplômes ayant été délivrés en 2017, il est trop tôt pour enquêter sur le devenir des étudiants mais l'équipe pédagogique se préoccupe de les accompagner vers d'éventuelles réorientations.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un enseignement très riche qui offre un apprentissage varié sur un vaste champ des sciences sociales.
- Une équipe d'enseignants de qualité, en grande partie issus des deux institutions de recherche tutélaires.
- Deux parcours bien identifiés.
- Un bon taux de réussite en comparant les effectifs en L1 et en L3, à trois ans d'intervalle.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du réseau de relations avec le monde professionnel.
- Effort à l'international qui reste cantonné aux programmes Erasmus+.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* est une licence généraliste qui offre un enseignement classique dans ce domaine, tout en s'ouvrant sur d'autres disciplines (histoire, géographie, économie, etc.). La place de l'international pourrait être renforcée tant du point de vue de l'apprentissage des langues (pour lequel nous disposons de peu d'informations) que du point de vue du développement des relations avec des universités

étrangères, qui permettrait aux étudiants de poursuivre leurs études dans une autre université européenne ou autre.

La licence ayant un contenu pratique très souligné, le développement des liens avec le monde professionnel serait cohérent par rapport à ses objectifs.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 6 Mars 2018

Réponse du Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au rapport d'évaluation des Champs Philosophie, Science Politique et Sciences Sociales

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne souhaite exprimer sa surprise et son incompréhension au regard de nombreuses remarques formulées au sein des rapports d'évaluation de l'Hcères. En effet, leur lecture laisse à penser que les experts auraient rencontré des difficultés à juger de la qualité de l'offre de formation, voire auraient été dans l'incapacité de le faire, en raison de l'incomplétude des informations fournies par l'Université. Ces remarques peuvent donner le sentiment aux lecteurs d'un manque de sérieux dans la rédaction du bilan de notre institution, ce qui est inexact.

Les informations fournies par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'Hcères lors de cette phase d'auto-évaluation, n'ont pas été celles qui sont habituellement transmises en raison d'un accord entre la direction de l'Hcères et l'Université, accord qui est implicitement cité dans les rapports, mais qui n'est pas clairement détaillé aux yeux des lecteurs.

Il est alors utile de préciser le contexte de l'évaluation de l'offre de formations de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Tout d'abord, la mise en place de l'offre de master de l'Université date du 1er septembre 2016. En effet, la précédente évaluation et l'accréditation des formations par le Ministère qui en a découlé, ont eu lieu au moment où le nouvel arrêté relatif aux mentions de master a été adopté. L'Université Paris 1 ayant fait le choix d'adapter immédiatement son offre de formations, celle-ci n'a pu être mise en place qu'à la rentrée 2016. Les dossiers « bilan » de l'évaluation devant être construits au printemps 2017 pour pouvoir être adoptés par les conseils et déposés dans Pélican à la rentrée 2017, l'absence de recul et de visibilité paraissaient rendre les conditions de l'évaluation difficiles en l'absence d'au moins une année entière de pratique. De plus, l'évaluation était concomitante à la sortie de l'Université de sa Comue, Hesam. Dès lors, un accord avait alors été conclu, entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Hcères, accord selon lequel l'Université restait néanmoins évaluée dans la vague D, mais, en ce qui concerne les formations, sur la base d'un dossier simplifié, fortement « allégé » pour l'évaluation des masters. C'est sur la base de cet accord que l'Université a construit et transmis à l'Hcères ses dossiers. Il ne devrait donc pas être tenu rigueur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de ne pas avoir transmis les informations habituelles.

Enfin, les regroupements de champs qui ont été opérés dans les rapports, ne nous semblent pas mettre en valeur les spécificités de notre offre de formation.

Dès lors, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne regrette l'image erronée que véhiculent ces rapports, qui ne correspondent pas à la réalité de l'investissement des collègues et des services internes et transmettra des éléments d'information complémentaires aux experts dans la phase « projet » afin de répondre aux questionnements formulés dans le bilan.

Réponse spécifique au Champ Philosophie

Le champ philosophie n'a pas de remarque spécifique à son champ à ajouter.

Réponse spécifique au Champ Science Politique

Les remarques de l'HCERES en science politique s'articulent autour de trois points principaux :

- Sur le pilotage, le HCERES suggère de mieux expliciter la manière dont les formations sont évaluées et de mieux préciser le rôle du comité de perfectionnement et la place des étudiants dans l'amélioration de l'offre.
- Sur un plan pédagogique, le HCERES pointe la faible internationalisation des formations.
- Enfin, le HCERES souligne l'apport réduit des enseignements académiques de l'Université Paris 1 pour justifier un Master Journalisme en partenariat avec le CFJ.

Sur le premier point, la plupart des questions soulevées par le HCERES sont davantage explicitées dans le volet « projet » qui sera prochainement transmis à l'HCERES, compte tenu de la procédure « allégée » de cette auto-évaluation. La manière dont les formations sont évaluées y est détaillée. La composition et les missions du comité de perfectionnement y sont davantage explicitées. Le processus décisionnel, sur le plan pédagogique, est « mis à plat ».

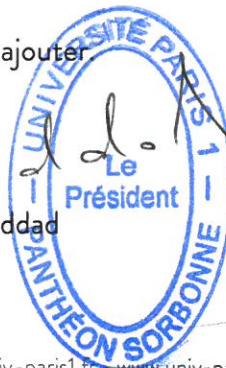
Sur le second point, le projet 2019-2024 fait justement de l'internationalisation de ses formations une priorité stratégique, dont les modalités sont détaillées (développement de l'offre de cours en anglais, développement de la mobilité étudiante, avec l'objectif ambitieux de porter à 50 % la mobilité sortante en fin de contrat). L'ensemble des critiques formulées trouvent donc leur réponse dans l'offre de formation à venir dans le prochain contrat.

Sur le troisième point, le Master Journalisme construit en partenariat avec le CFJ, sera prochainement repensé, en tenant compte des observations du HCERES.

Réponse spécifique au Champ Sciences Sociales

Le champ sciences sociales n'a pas de remarque spécifique à son champ à ajouter.

Georges Haddad
Président



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)